



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Qu'est-ce que LA GAUCHE CASSOULET ?

TAMBOUILLE. Il évoque le terroir, les tablées chaleureuses... et une certaine gauche. Emblème de la gastronomie du Sud-Ouest, le cassoulet réalise aussi une belle carrière politique.

Politique et gastronomie font bon ménage et il y en a pour tous les goûts. Bien avant la gauche caviar parisienne, existait la gauche cassoulet du Sud-Ouest. Elle qualifie le plus vieux parti de France, né au début du siècle dernier, celui des Radicaux. On n'est jamais mieux servi que par soi-même : c'est Édouard Hériot, son président durant l'entre-deux-guerres, qui a créé l'expression, en comparant les recettes : « Il désignait une façon de mélanger les restes et de marier les contraires – à l'image du mouvement qui n'avait pas vraiment d'idéologie propre. Et un très fort ancrage dans les terroirs ruraux de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, avec l'idée que les Radicaux sont des notables très proches de leurs électeurs », définit l'historien Frédéric Fogacci, directeur des études à la fondation Charles-de-Gaulle. Les Landes, la Haute-Garonne, la Dordogne ou l'Ariège, bien connus pour leur goût de la bonne chère, sont depuis toujours des bastions indéboulonnables du radicalisme. Les "cassoulistes", comme les appelle le politologue toulousain Stéphane Beaumont, occupent ainsi régulièrement la présidence du Conseil et tiennent d'une main de fer le Sénat de cette III^e République parlementariste. « La République cassoulet, c'est celle des grands électeurs. Celle des idées non dogmatiques et humanistes. Celle des banquets, qui rassemblaient des radicaux de gauche comme de droite », décrit-il. Des courants qui ont fini par se séparer en 1972. « À partir du moment où Mitterrand a pris le pouvoir, la gauche cassoulet s'est peu à peu effacée. Au temps du numérique et des médias,

GAUCHE CASSOULET



elle n'existe plus. Aujourd'hui, on lui rend hommage, comme aux grands disparus et toujours avec un sourire nostalgique », s'exécute Stéphane Beaumont.

L'expression est encore parfois entendue de la bouche des commentateurs de tous bords afin de désigner les Radicaux de gauche, incarnés depuis plus de deux décennies par Jean-Michel Baylet. Un label que celui-ci refuse catégoriquement de porter. En septembre 2015, après que le terme fut employé par des journalistes de France Inter, le patron de la radicalement orientée "Dépêche du Midi", avait décidé de boycotter tout média jusqu'à nouvel ordre. L'historien Frédéric Fogacci comprend son exaspération : « C'est aujourd'hui un abus de langage d'assimiler la gauche cassoulet aux seuls Radicaux de gauche, étant donné qu'ils partagent désormais leur place à table et leurs recettes avec le Parti socialiste. »

Philippe Salvador ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
PORT D'ARMES :
L'ARSENAL HÉTÉROCLITE
DES GILETS JAUNES

Politique p.11
JEAN-LUC MOUDENC
JOUE AVEC LES NERFS
DE LREM

JEUDI 16 > 22 MAI 2019 • N° 839

LES ROMS : Stop à la discrimination !

L'hebdo qui se lie

© Franck Alix / J.T.



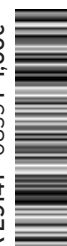
La Fabrique
l'événement
du changement
TOULOUSE
La Fabrique du Changement
édition Toulouse

Le 23 mai 2019

Venez activer le potentiel de l'intelligence collective !
Le plus grand événement francophone dédié
à l'Innovation managériale.

La Grainerie - rue Saint Jean - Balma - #LaFabToulouse

R 29141 - 0839 F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE ROM...

diplômée de la Sorbonne



Je m'appelle Anina et je suis Rom. Avant d'arriver en France, quand j'avais 7 ans, j'ai connu les squats, les camps où l'on entassait les Tziganes en Roumanie ou en Italie, les chambres miteuses. Quand je suis arrivée ici, j'ai dormi dans un camion, je n'ai pas toujours mangé à ma faim. J'ai même dû faire la manche dans la rue pour survivre et j'en ai gardé la trace d'une humiliation indélébile. Mais je voudrais aussi vous raconter une autre vérité. J'ai appris le français, puis j'ai obtenu mon baccalauréat, série scientifique, avec mention. J'ai intégré l'université de la Sorbonne pour y obtenir un diplôme d'avocate. Quand on a traversé ce que j'ai traversé, c'est qu'on a la rage de réussir. De prendre une revanche sur la vie. Les Roms ne sont pas seulement des personnes qui font la manche, des voleurs de poules. C'est une communauté qui a une culture, une histoire. Il ne faut pas en avoir peur, il faut juste essayer de nous comprendre et de nous donner une chance. Je n'ai pas oublié d'où je viens et, à travers mon histoire, je voudrais que l'on comprenne qui nous sommes.



Anina, 29 ans, témoigne dans l'ouvrage "Je suis Tzigane et je le reste" de Frédéric Veille, paru chez City Éditions

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas Be-
laubre, Séverine Sarrat, Paul Périé et Axelle
Szczygiel.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHE :
Franck Alix
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estanty s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

LE JOURNAL TOULOUSAIN DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

☐ 6 MOIS ☐ 1 AN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mai _____

Règlement :

- ☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
☐ Par virement :

Titulaire : NEWS-MEDIA 3.1
Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOOPFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN

Signature obligatoire

DJELEM, DJELEM. Il aura suffi d'une rumeur infondée à propos de prétendus enlèvements d'enfants pour provoquer, en mars dernier, une vague d'agressions violentes et racistes à l'encontre des Roms. Des drames qui illustrent tragiquement la situation particulièrement vulnérable de cette communauté telle qu'elle est décrite dans le rapport annuel de la Commission nationale des droits de l'homme sur le racisme en France. Pour démonter les préjugés et faire reculer la stigmatisation, le Journal Toulousain est allé rencontrer ceux dont on évite trop souvent le regard.



Jt

RO stop à la discri

La situation des Roms est préoccupante. Le message d'alerte émane de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) qui vient de publier, le 23 avril dernier, son 28^e rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Avec un indice de tolérance au plus bas (37 sur une échelle de 100), la population rom occupe la place peu enviable de « minorité la plus détestée en France ». Une situation due à la persistance de stéréotypes et d'une méconnaissance de leur histoire. « Beaucoup de personnes pensent que les Roms

« C'est en France qu'ils ont découvert les bidonvilles et appris à vivre dans des caravanes »

ont l'habitude de vivre en caravane et les confondent avec les gens du voyage. Or, c'est un peuple de tradition sédentaire, majoritairement originaire de Bulgarie et de Roumanie. C'est en France qu'ils ont découvert les bidonvilles et appris à se contenter de logements aussi précaires. C'est une situation subie qui est perçue, à tort, comme un choix culturel », analyse Clotilde Bonnemason, chargée de mission au sein du collectif Romeurope. Cette confusion entretient également de fausses représentations sur la faculté des Roms à s'intégrer. Ainsi, près de la moitié des Français considère que leurs conditions d'existence dans les camps sont le

fait de leur communautarisme et de leur refus de s'adapter. Au point que Manuel Valls, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, déclarait à leur propos qu'ils « ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation ». Mais pour Tomaso Vitale, professeur de sociologie à Sciences Po Paris et coauteur du rapport de la CNCDH, cette prétendue incompatibilité est le fruit d'une histoire en trompe-l'œil : « Les gens qui voient une mendiante rom à un feu rouge ont l'impression qu'elle s'est toujours trouvée là. Ils ne se rendent pas compte que les populations changent. Il y a 40 ans par exemple, c'étaient des Roms bosniaques et musulmans qui fuyaient le régime yougoslave de Tito. Aujourd'hui, ils sont très bien insérés. Ils ont laissé



MS : mination !

place à des groupes qui viennent de Roumanie et qui sont perçus comme étant de la même famille, alors que ce n'est pas le cas. »

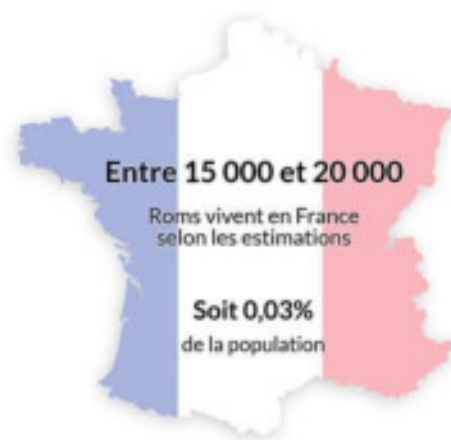
Pour l'enseignant spécialiste des dynamiques du racisme et des politiques d'intégration, la romaphobie (attitude hostile à l'égard des Roms) est le fruit de plusieurs facteurs convergents. « C'est la population la plus pauvre et donc la plus visible. La présence de familles entières dans les bidonvilles a fortement marqué les esprits. » Un phénomène de spectacularisation de la misère qui favorise la réactivation de préjugés tenaces. « Le premier d'entre eux est celui du voleur d'enfants, dont on a connu de dramatiques conséquences en mars dernier. C'est un stéréotype sans fondements qui s'est construit au XVIII^e siècle et que

l'on retrouve dans toute l'Europe », dénonce l'enseignant, qui souligne également l'influence du contexte économique. « Certains groupes de la société française qui ont vu leur niveau de vie baisser se sont sentis menacés. La peur de perdre les ressources de l'État providence les pousse à considérer que les Roms ne méritent pas de rester en France. » Une position pourtant incompatible avec le droit, car les Roms, dont plus de 10 000 vivent dans des squats et des bidonvilles, sont des ressortissants européens.

Nicolas Belaubre ✍

« C'est la population la plus pauvre et la plus visible »

Les Roms en France



Plus de 10 700 d'entre-eux vivraient dans l'un des 497 sites recensés comme bidonville ou squat par la Délégation interministérielle à l'hébergement.

Les Roms, des Européens à part entière
venus majoritairement
de Bulgarie et de Roumanie



Attention à la confusion autour de la terminologie

Dans la définition extensive choisie en 1971 par l'Union Romani internationale, le terme "Roms" regroupe l'ensemble des groupes « tziganes ». Celui-ci englobe les Manouches, Sintés, Kallés, Romanichels, etc. Des populations aux cultures, trajectoires historiques, langues et religions différentes. On compte alors 12 à 15 millions de Roms en Europe et entre 300 000 et 500 000 en France. Soit 0,6 % de la population.

Les chiffres de la romaphobie

Selon le rapport annuel de la CNCDH* publié en 2018

52,6%

des sondés pensent que "les Roms" - et plus particulièrement les migrants - ne veulent pas s'intégrer en France

73,5%

des sondés pensent encore que les Roms migrants "sont pour la plupart nomades"

52%

des sondés pensent que les Roms "vivent essentiellement de vols et de trafics"

63%

des sondés pensent que les Roms "exploitent très souvent les enfants"

*CNCDH : Commission nationale consultative des Droits de l'Homme

Source : Rapport de 2018 de la CNCDH, chapitre "Hostilité envers les Roms".

DE LA DÉBROUILLE à l'insertion

CAMPEMENT. Installées sur un terrain municipal conventionné, aux abords du lac de Sesquières, 11 familles roms attendent encore un logement pérenne. Pour y prétendre, elles doivent impérativement justifier d'un revenu fixe et donc travailler. Pour les accompagner dans cette voie, l'association Avec a été mandatée par la mairie de Toulouse.

It



Il est 10h30 quand Sarah Barrière gare sa voiture sur un parking en terre situé à proximité du lac de Sesquières. Pourtant bondé de véhicules, le lieu est calme. Elle se dirige vers le fond et franchit une butte poussiéreuse. Là, sur un espace caillouteux, sont posés une dizaine de mobil-homes en cercle.

« Bonjour », lance-t-elle à la volée. S'installe un court silence avant que plusieurs voix ne lui répondent. Samir sort de son habitat de fortune, imité par sa femme et deux de ses enfants. Du baraquement qui lui fait face, Adriana montre le bout de son nez par la porte. Puis Marius fait irruption de l'arrière d'une camionnette dans laquelle il est affairé à charger de la ferraille. Ici, Sarah Barrière connaît tout le monde puisque c'est elle — avec sa collègue Farida Aouladomar — qui suit les 25 Roms encore présents dans ce campement.

Via leur association Avec, elles accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité pour faciliter l'accès aux droits communs : emploi, formation, éducation, santé, habitat et culture. Depuis 2015, elles gèrent le camp du chemin du Pont Rupé, sous mandat de la mairie de Toulouse, dans le cadre d'un dispositif d'insertion par le travail et le logement. La plupart des 85 Roms présents à l'époque ont été hébergés, mais 11 familles restent encore sur place. « Pour prétendre à un logement social, il faut justifier d'un revenu fixe. Pour ces gens, ce n'est pas le cas », précise Sarah Barrière.

Mais à peine a-t-elle entamé son explication que Marius l'interrompt d'un ton directif, une carte bleue et un papier à la main. « Il faut que tu appelles tout de

suite la Caf pour leur dire qu'ils ont payé sur un compte qui est fermé. Il faut leur donner le numéro du nouveau compte », s'écrit-il. Prise de cours, la coordinatrice de l'association finit par lui répondre : « Pourquoi tu ne vas pas toi-même à la Caf pour leur dire ? » Après quelques secondes de réflexion, il rétorque : « Ah oui ! » et s'en retourne au tri de sa ferraille.

20 heures par semaine, Sarah Barrière consacre l'essentiel de son temps à guider les Roms dont elle s'occupe vers l'autonomie, tant en termes financiers qu'administratifs. « Je les aide à s'inscrire à Pôle emploi, leur explique ce à quoi ils ont droit, et leur précise également leurs devoirs », énumère-t-elle, appuyant principalement sur l'importance de trouver un travail. « Seul un emploi vous permettra d'accéder à un logement ou de débloquer des prestations sociales. Sans cela, vous ne pourrez même pas percevoir le RSA. » Pour

y prétendre, il est nécessaire qu'au moins un membre du foyer ait un contrat durable d'un minimum de 15 heures par semaine.

Mais l'acquisition des codes sociaux qui lèveront les freins à cet emploi tant espéré reste difficile. « Il faut leur expliquer les règles du vouvoiement par exemple, ou encore leur apprendre à accepter de subir un entretien d'embauche, et à le mener. Pour eux, c'est compliqué », constate Sarah Barrière. Sans compter l'apprentissage de la langue. « La plupart estiment qu'ils n'ont pas besoin de parler français pour balayer dans le métro ou faire des ménages », observe-t-elle, précisant que, pour beaucoup, il s'agit d'une perte de temps : « Ils sont dans l'urgence permanente et ne perçoivent pas l'investissement à long terme. »

Alexandra, la femme de Samir, se débrouille en la matière et attend un rendez-vous important vendredi prochain pour un travail. Dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), elle pourrait enfin décrocher le sésame qui permettrait à sa famille de prétendre à un logement. Car

« Je leur explique
ce à quoi
ils ont droit
et leur précise
également
leurs devoirs »



© Franck Aïx / JT

les cachets de Samir, chanteur, ne suffisent pas. Un parcours semé d'embûches pour cette population, souvent illettrée. « Comment s'actualiser à Pôle emploi quand on n'a pas Internet, ou répondre à une annonce quand on ne sait pas lire ni écrire ? », interroge Sarah Barrière.

D'où l'importance de les sensibiliser à la scolarisation des enfants. D'ailleurs, la coordinatrice de l'association rappelle à

« Seul un travail vous permettra d'accéder à un logement »

Alexandra que sa fille vient d'avoir 3 ans : « Vous devez inscrire Stéfania à l'école d'ici la fin de l'année. C'est obligatoire ! » Mais l'information n'a que peu d'intérêt au premier abord. « Je te le redi-

rai », lance alors Sarah Barrière pour s'assurer que la petite fille soit bien scolarisée, tout comme les cinq mineurs présents sur le camp. Quand ce sera le cas, sa sœur Cerasela, 16 ans, qui a dû arrêter son cursus pour la garder, pourra reprendre une formation. « Pourquoi pas dans la coiffure », commente la jeune fille, assise sur le canapé familial, posé dehors, devant le mobil-home. Ouvrant ainsi une perspective positive. « C'est le but ultime de toute notre action auprès d'eux », conclut la coordinatrice de l'association Avec.

Séverine Sarrazat

LA TÊTE D'AMPOULE

L'ACCÈS AUX DROITS, préalable à l'accompagnement social des Roms

PRIORITÉ. Hébergement, scolarisation et emploi. Pour Louis Bourgois, chercheur au sein du laboratoire de sciences sociales Pacte, ces nécessités basiques sont un préalable à un accompagnement social de qualité.

Après des années de politiques essentiellement tournées vers l'expulsion et le démantèlement des bidonvilles, les pouvoirs publics intègrent, depuis quelques années, une dimension sociale et un accompagnement individualisé dans leur approche de la question des Roms. « Il est très important d'impliquer les personnes concernées. Trop souvent, les dispositifs et réponses publiques sont élaborés sans prendre en compte la parole, le choix et les stratégies des premiers intéressés. Ce qui peut mener à une inadaptation des actions à leurs besoins », rappelle Louis Bourgois, chercheur au sein du laboratoire de sciences sociales Pacte.

De plus, pour le sociologue, ces textes nationaux donnent de grandes orientations et ont une valeur incitative, mais sont peu contraignants. Alors, sur le terrain, où chaque collectivité développe ses propres solutions, les situations sont très disparates. « Très schématiquement, il existe deux approches. Certains territoires mettent en place des dispositifs spécifiques, tels que les villages d'insertion ou les sites d'hébergement temporaires (voir page 7). Mais ces projets, conçus comme des sas vers d'autres alternatives pérennes, sont en général transitoires et dérogoires au droit commun. D'autres élus privilégient l'accès direct au logement qui est alors considéré comme un préalable à l'insertion et non plus comme son aboutissement », détaille le chercheur.

« Cette dernière option est la plus intéressante même si elle peut être vue, à priori, comme plus compliquée et plus coûteuse à mettre en place. Elle permet de résoudre plus vite les problèmes de grande précarité et de diminuer rapidement les phénomènes de stigmatisation et de discrimination, qui sont de véritables freins à l'insertion », argumente Louis Bourgois, qui insiste sur l'importance d'inscrire cet accompagnement dans la durée. « Quand une famille est relogée, elle peut disparaître du radar des dispositifs d'aide spécifique. Or, pour conserver son domicile, il faut être solvable. Avec l'emploi se joue la question des revenus, mais également celle des droits qui en découlent : sécurité sociale, Caisse d'allocations familiales (Caf), etc. »

Pour le chercheur, si le logement est un enjeu primordial, l'éducation et l'accès au travail représentent deux autres aspects fondamentaux. « Il faut développer les dispositifs comme celui mis en place par le collectif #Ecole-PourTous qui ont l'intérêt d'être animés par des jeunes, issus des bidonvilles et qui ont eux-mêmes subi le phénomène d'exclusion scolaire. Aujourd'hui, grâce à ce type de projet, les enfants de la deuxième ou troisième génération accèdent aux droits communs. À commencer par l'apprentissage de la langue », souligne le sociologue qui relève également les efforts de médiation à mener pour favoriser l'accès à l'emploi. « Malgré le fait que les Roms soient reconnus pour leur qualité professionnelle dans certains métiers, leur mauvaise réputation reste un frein. Il faut sensibiliser et former les recruteurs et les travailleurs sociaux pour déconstruire les préjugés », conclut-il.

Nicolas Belaubre

LOUIS BOURGOIS

> Il réalise actuellement une recherche doctorale sur les politiques locales ciblant les familles européennes précaires vivant en squats et bidonvilles. Il est membre de divers réseaux de recherche dont "Aux frontières du sans-abrisme", et le programme Margin. Il fait également partie du collectif Soif de connaissances.



Jt



LA SOLUTION DE LA SEMAINE



UN DISPOSITIF D'INSERTION sociale *exemplaire*

L'hébergement temporaire pour favoriser l'insertion sociale de la population rom. Telle est la vocation du dispositif mis en place par la mairie de Toulouse, conjointement avec la préfecture. Dans le cadre de la circulaire Valls de 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, ces dernières mènent des diagnostics individualisés et proposent des solutions de relogement aux ressortissants européens, dont les Roms.

Prenant le relais de la précédente mandature, la majorité municipale actuelle, en partenariat avec 13 bailleurs sociaux, met ainsi à disposition des Roms des appartements ou des maisons pour une période limitée.

« Le temps pour eux de trouver un emploi stable et d'accéder à une autonomie qui leur permettra d'assurer eux-mêmes le règlement de leur loyer », explique Daniel Rougé, adjoint au maire de Toulouse, en charge des politiques de solidarité et des affaires sociales. Leur accompagnement



étant réalisé par les associations France Horizon et Soliha, suite à un appel à projets.

Pour en bénéficier, les personnes prises en charge doivent s'engager à scolariser leurs enfants, à lancer activement une recherche d'emploi, et à se « maintenir en tranquillité » dans l'habitation. Un programme cité en exemple par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal). À ce jour, ce programme a permis de démanteler six campements illégaux. « Sur les 1 400 Roms recensés à Toulouse en 2014, nous avons hébergé 1 200 d'entre eux, dont 308 sont déjà sortis du dispositif et ont aujourd'hui un emploi et un logement durable », se targue l' élu.

« La quasi-totalité de la population rom de Toulouse ayant été ainsi accompagnée, le processus va être élargi aux réfugiés », précise Daniel Rougé.

Séverine Sarraat ✍

Jt



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

RENCONT'ROM NOUS : *la culture* comme trait d'union

Une ou deux fois par semaine, depuis 2014, les bénévoles de l'association Rencont'Roms Nous mettent en place des initiatives culturelles avec les familles qui vivent dans les caravanes du camp de la Flambère, dans le quartier Ancely, à Toulouse. Ateliers d'initiation, projets théâtre, organisation de concerts ou tenue de conférences, chaque proposition de l'association poursuit le même but : « Favoriser l'inclusion et amener la population rom à participer à la vie culturelle, sociale et locale pour leur permettre de se sentir citoyens à part entière », résume Nathanaël Vignaud, fondateur et coordinateur de la structure. « La culture est un droit reconnu. C'est aussi un excellent vecteur d'éducation et d'insertion », insiste-t-il. Rencont'Rom Nous en fait donc un outil de partage. « L'une de nos premières missions est de diffuser la culture tzigane. Entre autres, en proposant des ateliers de danse ou de cuisine à destination du grand

public, animés par les Tziganes eux-mêmes. Pour nous, il est fondamental de leur confier des rôles valorisants et de les rendre ambassadeurs de leur propre culture », explique Nathanaël Vignaud.

Pour favoriser toujours plus la rencontre et la mixité, l'association a même développé un projet de théâtre réunissant des jeunes du camp avec ceux d'Empalot, et de danse afro-brésilienne avec ceux de Bellefontaine. « C'est formidable. Au début, deux clans se sont formés. Ils ont eu du mal à se mélanger. Puis, au fur et à mesure des séances, leurs regards ont changé et ils ont fini par ne faire plus qu'un seul groupe », se félicite-t-il. L'an dernier, les comédiens en herbe ont pu monter et jouer, à deux reprises, une création originale intitulée "Les Chouettes". Partenaire de la campagne nationale "#École pour tous", l'association est également engagée dans des questions de scolarisation et d'accompagnement professionnel. « Cinq jeunes issus du camp font leur service civique à nos côtés. Nous espérons même pouvoir embaucher l'un d'eux d'ici cet automne », lance le bénévole.



Nicolas Belaubre ✍

LA CITROËN DE CETTE ANNONCE EST DÉJÀ PARTIE EN WEEK-END.

DU 13 AU 18 MAI, RENDEZ-VOUS VITE EN POINT DE VENTE POUR DÉCOUVRIR
UNE SÉLECTION DE VÉHICULES EN STOCK DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT.



CITROËN C3 GRAPHIC



Pack safety
Tablette tactile 7" avec Mirror Screen
Climatisation automatique

À PARTIR DE
12 490 €⁽¹⁾

**OFFRES SUR PLACE
& À EMPORTER**



INSPIRED
BY YOU



CITROËN préfère TOTAL (1) Somme TTC restant à payer pour l'achat d'une Citroën C3 PureTech 82 56/5 BVM Graphic neuve, hors option, déduction faite d'une remise sur le tarif Citroën conseillé au 01/04/19, d'une aide reprise Citroën de 800 € sous condition de reprise d'un véhicule, de 330 € de prime reprise Eco Inspired ajoutée pour la reprise d'un véhicule immatriculé avant le 01/01/06, de 1 000 € de prime à la conversion gouvernementale pour la reprise de votre véhicule Diesel immatriculé avant le 01/01/01 ou Essence immatriculé avant le 01/01/97, destiné à la destruction (conditions sur www.service-public.fr) et d'une prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/05 inclus. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur argus.fr, déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables jusqu'au 21/05/19 dans le réseau Citroën participant et selon stock identifié en point de vente.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE CITROËN C3 : DE 3,4 À 4,8 L/100 KM ET DE 90 À 111 G/KM.

avis clients
★★★★★
CITROËN ADVISOR
citroen.fr

GRAND ANGLE

L'ARSENAL HÉTÉROCLITE des *Gilets jaunes*

PANOPLIE. Chaque semaine depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, des manifestants sont interpellés et parfois mis en garde à vue pour port d'armes. Le JT a voulu avoir des précisions sur cette qualification, souvent appliquée à des objets à priori banals.

Figure emblématique des Gilets jaunes à Toulouse, Odile Maurin, présidente de l'association Handi-Social, sera jugée le 16 mai pour « violences envers des personnes dépositaires de l'autorité publique avec usage et menace d'une arme ». Une procédure devenue ordinaire depuis le début du mouvement. Ce qui l'est moins, c'est la nature de l'arme en question. En l'occurrence, un fauteuil roulant, dont l'activiste est accusée de s'être servie pour faire tomber sciemment un policier. Si elle reconnaît la chute d'un représentant des forces de l'ordre, Odile Maurin dément la version des faits présentée et affirme que c'est un CRS qui a manœuvré le joystick de son fauteuil. Quoi qu'il en soit, cette qualification pénale d'un fauteuil roulant en tant qu'arme a de quoi étonner. Et donner du grain à moudre à ceux qui s'interrogent sur la multiplication des arrestations préventives, voire abusives. L'avocat d'Odile Maurin, lui, ne basera pas sa défense sur cette interprétation juridique. « Selon la jurisprudence, n'importe quel objet, même un animal, peut être considéré comme une arme par destination si l'intention de s'en servir est démontrée, ce qui n'est pas le cas pour ma cliente », rappelle maître Pascal Nakache. Pour ce dernier, ce n'est donc pas le fait d'associer un fauteuil roulant à une arme qui pose problème, mais « la volonté d'aggraver la qualification pénale de manière erronée ».



Une vision confirmée par une autre avocate, maître Anne-Laure Chazan, qui a traité quelques dossiers de Gilets jaunes. « Une chose est sûre, en ce moment, le parquet a souvent recours aux circonstances aggravantes afin d'alourdir les peines. Et il y a régulièrement des abus. Même si l'on peut mettre en doute la qualification d'un objet en arme – j'ai notamment eu le cas d'un pa-

« On constate une multiplication des arrestations préventives »

raphuie – la sanction de base encourue reste la même », précise-t-elle.

Samedi après samedi, la préfecture de Haute-Garonne fait systématiquement état, dans ses bilans des manifestations, d'interpellations pour port d'armes pouvant donner lieu à des gardes à vue, sans donner plus de détails sur leur nature. Contactée à ce sujet, l'administration s'est contentée pour l'heure de rappeler la loi : « Une arme par destination est tout objet conçu pour tuer ou blesser. Tout autre objet susceptible de présenter un danger pour les personnes est assimilé à une arme dès lors qu'il est utilisé ou destiné, par celui qui en est porteur, à tuer, blesser ou menacer », nous confirme-t-elle.

Une définition large qui permettrait aux autorités, selon certains, de durcir ses mesures et de restreindre les libertés. « On peut se demander s'il y a des consignes, mais l'on constate une multiplication des arrestations préventives. Dans le cadre d'une manifestation, beaucoup d'objets deviennent des armes, bien qu'ils ne le soient pas dans le droit commun. Cela pose question juridiquement », souligne Claire Dujadin, avocate membre de la France Insoumise, qui se rappelle avoir défendu un individu interpellé pour avoir ramassé un palet de lacrymogène lancé par la police lors de la mobilisation contre la loi travail.

Nicolas Mathé ✍

À LA LOUPE

Qwant veut développer UN BIG DATA OCCITAN



MASSIF. Le moteur de recherche français Qwant va ouvrir un site technologique de traitement des données en Occitanie. Cette future plateforme dotée de supercalculateurs sera dédiée au stockage et à la gestion d'une quantité vertigineuse d'informations régionales.

Qwant, le moteur de recherche français, pourrait installer une partie de ses activités en Occitanie. Créé en 2013, ce "Google français", qui défend une politique de neutralité et de respect de la vie privée, a prévu d'aménager, d'ici un an, un site technologique autour du traitement des données en Occitanie. En effet, la pépite du numérique français est l'un des 17 membres fondateurs de l'association Occitanie Data. Un groupement de sociétés spécialisées dans le domaine qui réunit, notamment Airbus, le Centre national d'études spatiales (Cnes) ou Météo France. Le premier pas du projet de Qwant en Occitanie consiste à ouvrir un

espace de stockage numérique qui puisse accueillir une quantité croissante de données informatiques. Ce serveur aura pour vocation d'organiser des informations produites en Occitanie, de nature très diverse (santé, transports publics, météorologie, administration...) Il faudra ensuite les traiter et les rendre accessibles. « Cet outil va permettre aux institutions d'analyser plus finement des situations et, ainsi, de prendre de véritables décisions. C'est aussi un moyen de protéger les citoyens. Ceux-ci auront accès à ces données sans être contraints de passer par les géants américains du numérique qui exploitent leurs informations personnelles », se félicite Éric Léandri, le fondateur de Qwant. Bien que le lieu de l'implantation définitive du centre ne soit pas encore acté, Toulouse et Montpellier se disputant cet honneur, le chef d'entreprise assure vouloir tout faire pour que le projet aboutisse.

Nicolas Belaubre ✍

ET MAINTENANT ?

Teso : L'OPPOSITION SE CRISTALLISE

BLOC. L'enquête publique, dont les conclusions sont attendues à la fin du mois, aura au moins permis à l'opposition d'acter officiellement son rejet du projet Teso. Le gigantesque réaménagement du quartier de la gare Matabiau sera, à coup sûr, un enjeu majeur des prochaines municipales.

Alors que la commission chargée de l'enquête publique sur le projet de réaménagement du quartier Matabiau qui s'est achevée le 30 avril dernier, devrait rendre ses conclusions d'ici la fin du mois, le suspense n'est pas vraiment de mise du côté de ses opposants. « La commission d'enquête publique n'est que consultative et nous doutons très fortement qu'elle émette un avis défavorable. Nous espérons simplement qu'elle retienne quelques-unes des réserves qui ont été avancées », résume Richard Mebaoudj, porte-parole de l'association Non au gratte-ciel de Toulouse. En ce moment même, ladite commission ne doit en effet pas manquer de travail, car les contributions ont été nombreuses. Plusieurs associations de quartier ou de défense de l'environnement ont profité de la procédure pour pointer du doigt certains éléments précis du projet, comme la création d'un nouvel axe routier risquant d'augmenter la circulation et la pollution dans le secteur, ou l'insuffisance de stationnement vélo dans le périmètre la Tour Occitanie. Au niveau politique, l'enquête publique a aussi été l'occasion pour l'opposition d'acter clairement son rejet du projet, pourtant initié en 2009 sous la mandature de Pierre Cohen. « Nous regrettons que le programme Teso, pourtant utile à Toulouse, ait été dénaturé de ses ambitions originelles. La majorité actuelle a sauté bien des étapes de dialogue qui auraient permis de trou-

ver une légitimité auprès des riverains », ont écrit les élus du groupe Génération.s, dont l'ancien maire socialiste fait partie. Ces derniers alertent la commission d'enquête sur les risques de déstabiliser les commerces du centre-ville, de renforcer la non-mixité sociale dans le quartier ou de nuire à l'identité urbaine toulousaine. Estimant qu'« un autre Teso est possible », les conseillers municipaux

« Nous sentons bien que tout est joué d'avance »

écologistes ont également émis un avis défavorable sur le projet. Ils lui reprochent notamment de ne pas suffisamment prendre en compte les enjeux climatiques et énergétiques.

Jean-Luc Moudenc a, lui aussi, apporté sa contribution, portant principalement sur sa volonté de veiller au dimensionnement de l'offre commerciale. Le maire de Toulouse, qui a pourtant récemment concédé « des faiblesses dans certaines concertations », n'a pas attendu les conclusions de l'enquête pour annoncer son souhait de délivrer le permis de construire de la Tour Occitanie, élément emblématique du projet. « Nous sentons bien que tout est joué d'avance. Il faut savoir que la présidente de la commission d'enquête Teso est la même que lors du plan local d'ur-

banisme (PLU) de 2016. C'est elle qui avait alors entériné l'idée d'une tour sur le terrain de l'ancien tri postal et même recommandé la hauteur de 150 mètres », souligne Richard Mebaoudj. Dans l'attente de la réponse du tribunal sur son recours contre la première modification simplifiée du PLU de Toulouse qui exonérait la Compagnie de Phalsbourg (promoteur immobilier de la Tour Occitanie) de ses obligations en termes de logement social dans le futur immeuble, l'association Non au gratte-ciel de Toulouse prévoit déjà un audit du futur permis de construire, ainsi qu'un recours en annulation de ce dernier éventuellement suivi d'un référé en suspension de travaux.

Nicolas Mathé ✍

ÇA BOUGE !

LA BOUTEILLE CONSIGNÉE fait son retour à Toulouse

RÉEMPLOI. Délaissée en France depuis plus de 30 ans, la bouteille en verre consignée réapparaît ces jours-ci chez plusieurs commerçants toulousains.

D'ici trois ans, ce sont 700 000 unités qui pourraient éviter la casse.

« Rapportez-moi ! » À La Houblonnière, cave à bières du quartier Saint-Cyprien, Florian étiquette cette supplique depuis quelques jours sur de nombreuses références.

Une manière de signaler à ses clients les bouteilles qu'ils pourront lui retourner une fois vidées. « Ce sera un petit surplus de travail pour nous, mais c'est nécessaire », affirme-t-il. « La culture du tout jetable n'est plus tenable. » Une vingtaine de distributeurs et autant de producteurs de bière et de vin de la région vont ainsi jouer le jeu de la consigne, pendant trois mois, dans le cadre d'une expérimentation lancée par l'association Consign'Up.

« Cela va nous permettre d'évaluer le taux de retour, la logistique, le coût ou encore l'impact environnemental d'un tel projet », explique Marion Lembrez, fondatrice de l'association. « Nous espérons collecter 10 000 bouteilles, qui seront ensuite nettoyées dans une station de lavage à Bordeaux en vue de leur réemploi », poursuit-elle. L'objectif, à terme, est l'ouverture d'une station de lavage sur le territoire et la récupération, d'ici trois ans, de quelque 700 000 bouteilles produites et consommées localement.

Voilà qui sonnerait le glas d'une aberration écologique : casser des bouteilles en parfait état dont les morceaux, lavés puis chauffés à 1 500°, servent à fabriquer... de nouvelles bouteilles ! Mais le chemin est encore long. « Il faudrait normaliser les bouteilles », explique Marion Lembrez. « Il existe plus de 1 500 modèles différents, ce qui complique leur nettoyage à grande échelle. » Mais cette dernière reste confiante : « Nous arrivons au bon moment, les gens sont prêts », affirme-t-elle.

Axelle Szczygiel ✍



EN ABRÉGÉ

Européennes : Un Benoît HAMON COMBATIF au Bikini



Fondateur du mouvement Génération.s et tête de liste du Printemps européen en France, Benoît Hamon organisait jeudi 9 mai une agora baptisée "Fête de l'Europe libre" au Bikini. Un événement festif lors duquel il a rappelé ses priorités.

À deux semaines du scrutin européen, la campagne du leader de Génération.s bat son plein. Avec plusieurs de ses colistiers, Benoît Hamon s'est notamment rendu ce jeudi 9 mai au sein de la Fonderie Gillet à Albi, reprise en scop par ses salariés, et sur la commune de Salsigne dans l'Aude, victime de la pollution à l'arsenic de la mine d'or voisine. Le soir, c'est à Toulouse, au Bikini, qu'il accueillait ses soutiens locaux au premier rang desquels figuraient Pierre Cohen, Isabelle Hardy et Christophe Lubac. 400 à 500 personnes étaient présentes pour écouter les différents candidats de la liste Printemps européen et poser leur question, après une introduction en musique par Mouss et Hakim, du collectif Motivés.

Remonté contre le CSA, qui ne lui accorde que 4 minutes 23 secondes de temps de parole contre 55 minutes à LREM « qui a moins de députés sortants », Benoît Hamon a dénoncé un « déni de démocratie », ironisant sur la possibilité de voir « Mme Loiseau chanter ou réciter des poèmes », en l'absence de programme annoncé. Accompagné de plusieurs membres de sa liste, dont le député sortant Guillaume Balas et la numéro 2, Sarah Soilihi, ancienne porte-parole de la France Insoumise, Benoît Hamon a ensuite détaillé les axes forts de son programme, « préparé pendant un an et demi avec d'autres partis européens ». « Notre projet est le seul qui est déjà européen, défendu de la même manière en Pologne, au Danemark, au Portugal ou en Grèce », affirme l'ex-candidat à la présidentielle.

À propos d'environnement, le candidat a insisté sur les 500 milliards d'euros de son Green New Deal « issus d'investisseurs privés via un système d'obligations vertes » pour assurer la transition écologique. Conscient de l'enjeu du 26 mai, il sait que s'il n'obtenait pas de député européen, « cela signifierait que ses idées ne seront pas structurantes pour la gauche ». En cinquième position sur la liste, le Toulousain Salah Amokrane veut, lui, faire prendre conscience qu'il n'y a « qu'au niveau européen qu'on peut régler de nombreux points, comme celui de l'environnement ou la question des migrants ». « Cette Europe-là n'est pas celle que l'on souhaite, mais il y a des choses possibles. Nous espérons former un groupe pour peser », conclut cette figure associative locale.

Paul Périé ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Jean-Luc Moudenc JOUE AVEC LES NERFS DE LREM

BILLARD. En soutenant, sans se mouiller, la liste LR aux Européennes, Jean-Luc Moudenc déçoit les caciques de la Macronie et soulage les référents locaux de LREM.

C'est la non-déclaration qui fait le plus de bruit en ce moment dans le Landerneau politique toulousain. Celle du soutien de Jean-Luc Moudenc à la liste LR de François-Xavier Bellamy pour les Européennes. Bien qu'absent au meeting toulousain de ce dernier le 2 mai, le maire « lui a fait savoir qu'il lui apportait son appui », écrivait "L'Opinion" le 7 mai. Une information que n'a pas démentie l'intéressé et que viennent corroborer les propos d'Édouard Philippe ce 13 mai dans le Figaro.

Le Premier ministre est déçu que des maires dits Macron-compatibles, dont celui de Toulouse, ne se rallient pas à la liste Renaissance de LREM : « En politique, on fait des choix et on les assume. Pour certains d'entre eux, je sais que des considérations locales ont joué un rôle important dans cette décision. Je regrette leur choix, mais ça ne m'empêche pas de leur conserver des liens d'amitié et, à vrai dire, de continuer à penser que leurs convictions sont très proches de celles de la majorité que je dirige. » Une façon de ne pas complètement fermer la porte à Jean-Luc Moudenc... qui préfère ne pas s'exprimer sur le sujet : « Je crois très sincèrement que, par ces temps politiques très chahutés, les Toulousains attendent de moi que je consacre toute mon attention à la ville sans trop me disperser », indique l'édile au JT, précisant qu'il est particulièrement sollicité, notamment par la presse hexagonale. Son bulletin de vote aux Européennes intéresse aussi tout particulièrement l'équipe locale de LREM. En effet, lorsqu'il était délégué général du parti, Christophe Castaner avait suggéré qu'il pourrait aider les maires sortants « qui ont bien fait leur travail, quelle que soit l'origine de leur engagement », en citant l'édile toulousain et en fixant notamment pour préalable un soutien de la liste LREM aux Européennes. « Jean-Luc Moudenc ne pourra donc pas prétendre à l'investiture de notre



mouvement aux prochaines municipales toulousaines », en déduit Pierre Castéras, le référent d'En marche en Haute-Garonne. « En sortant de l'ambiguïté, il apporte une clarification très utile au débat public. Désormais, nous savons qui soutient qui. » On peut donc s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de liste commune entre LREM et Les Républicains. Les instances nationales se réservent toutefois encore la possibilité de changer la donne, comme le laisse entendre à demi-mot Stanislas Guerini, le nouveau délégué général de LREM, interrogé par "L'Opinion". D'après France 3 Occitanie, ce dernier et le maire de Toulouse doivent se rencontrer le 20 mai prochain.

Philippe Salvador ✍

Européennes : en meeting à Toulouse, Ian Brossat annonce LE RETOUR DU PCF



À l'approche du scrutin, les têtes de listes pour les élections européennes se succèdent à Toulouse. Ce samedi 11 mai, c'était au tour de Ian Brossat, candidat du parti communiste, de tenir un meeting à la salle Mermoz, en présence du secrétaire général Fabien Roussel et des représentants locaux Marie-Pierre Vieu et Pierre Lacaze. Face à une assemblée de 1 200 personnes, selon les organisateurs, la tête de liste a réitéré son ambition de créer la surprise le 26 mai et de repositionner son parti sur le devant de la scène politique.

SORTIR

LES TROIS MOUSQUETAIRES,
la série à ne pas rater

ADDICTIF. Du 15 au 26 mai, la troupe de théâtre parisienne 49 701 jouera "Les trois mousquetaires" dans les rues de Toulouse. Librement adapté et découpé en six saisons, le roman d'Alexandre Dumas se transforme en une série très prenante.

D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis sans capes ni épées, mais aussi débraillés, violents, et amoraux que dans l'œuvre d'Alexandre Dumas. Cette version contemporaine des "Trois mousquetaires" est proposée par le théâtre Sorano de Toulouse et L'Usine, le centre national des arts de la rue et de l'espace public de Tournefeuille. Du 15 au 26 mai, elle investira des lieux publics et de patrimoine de la Ville rose, comme les cours de l'hôtel d'Assézat, des Beaux-arts ou des Abattoirs. « Nous nous adaptons en utilisant toutes les possibilités offertes par l'architecture des bâtiments ou du mobilier urbain qui nous entoure », commence Clara Hédouin, une des deux metteuses en scène de ce spectacle hors-normes. « Et nous ne maîtrisons pas tous les paramètres », ajoute la seconde, Jade Herbulot. « La concomitance des dates de représentations avec celles de la Nuit des musées et du scrutin européen, ainsi que les

mesures de sécurité renforcées, ont considérablement restreint le nombre des emplacements disponibles. »

L'aventure de ces jeunes femmes a démarré en 2012 au Studio-théâtre d'Asnières, où une dizaine de comédiens se sont regroupés autour de leur projet fou de « réarmer les mousquetaires ». Elles ont adapté le roman de Dumas en six spectacles, soit six saisons, elles-mêmes découpées en plusieurs parties. Générique, narrateur, résumé des épisodes précédents... La troupe reprend joyeusement les codes de la télévision pour retenir l'attention : « C'est comme lorsque l'on est chez soi, devant une série : quand ça s'arrête, on a immédiatement envie de regarder la suite ! Nos "Trois mousquetaires", c'est l'équivalent de "Games of Thrones" » s'amuse Clara Hédouin. Les spectateurs les plus accrocés pourront même assister à deux représentations, de plus de neuf heures chacune, de l'intégralité de l'œuvre, une première pour le collectif théâtral. Bien sûr, il s'adresse à un large public : « Nous nous inspirons de la forme la plus populaire de la littérature du XIX^e siècle. Celle des romans de gare, des feuilletons

« Nos "Trois mousquetaires", c'est l'équivalent de "Games of Thrones" »

diffusés au plus grand nombre dans des journaux à un sou », confirme la coadaptatrice.

On repérera aussi quelques références aux sketches des Monty Pythons ou aux westerns de Sergio Leone. « Les deux tiers du texte sont d'Alexandre Dumas. Nous avons rajouté des scènes pour faciliter la compréhension du public, préciser des passages historiques ou faire des rapprochements avec l'actualité du moment », explique Jade Herbulot. C'est ainsi que le cardinal Richelieu, ministre omnipotent, s'exprime tel Manuel Valls lorsqu'il occupait la place Beauveau, que la chaîne du roi, TV13, diffuse un journal télévisé très politiquement orienté, ou que les mousquetaires se retrouvent au guichet de Pôle emploi pour quémander leur solde. En ces temps perturbés, leur « Un pour tous, tous pour un » sonne comme un parfait slogan.

Philippe Salvador ✍

Jeux
CONCOURS

Gagnez l'un de ces cadeaux en envoyant un mail à : redaction@lejournaltoulousain.fr
Mettre en objet : Jeux concours

*Dans la limite des stocks disponibles



LIVRE

"L'amour est aveugle"

Accordeur surdoué, le jeune Brodie Moncur, employé d'un fabricant de pianos à Édimbourg, accepte un poste dans la filiale parisienne. Mais sa rencontre avec John Kilbarron, le "Liszt irlandais", et la maîtresse de ce dernier, la soprano russe Lika Blum, dont il tombe fou amoureux, va changer inéluctablement le cours de son existence. Devenu indispensable au pianiste, il le suit de Paris à Saint-Pétersbourg, où sa liaison clandestine avec Lika est éventée par Malachi, le frère maléfique de Kilbarron.



LIVRE

"Je ne cours plus qu'après mes rêves"

Je m'appelle Louane, j'ai 18 ans. Ma vie est facile, enfin, je l'ai cru. Jusqu'au jour où... Je m'appelle Laurene, j'ai 39 ans. J'ai cherché le bonheur et, en même temps, je l'ai fui dès qu'il s'approchait. Jusqu'au jour où... Je m'appelle Louise, j'ai 77 ans. Mon existence d'une parfaite tranquillité m'a comblée. Jusqu'au jour où... Nous ne nous connaissions pas. Rien ne laissait prévoir l'aventure que nous allions partager.

LES TROIS MOUSQUETAIRES
inspirent les auteurs

Le célèbre roman d'Alexandre Dumas a fait l'objet de multiples adaptations et pastiches, littéraires, théâtraux, ou en bandes dessinées. Le site Internet pastichesdumas.com en recense plus d'une centaine. D'Artagnan a surtout inspiré le monde du cinéma et de la télévision, qui lui a consacré au moins quarante œuvres.

"Les Trois mousquetaires, la série", par le collectif 49 701, du 15 au 26 mai 2019 à Toulouse. Information et réservation sur

theatre-sorano.fr

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉ PUBLIC



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

TOULOUSE AÉROSPACE EXPRESS – CONNEXION LIGNE (TAE-CLB)
du 6 juin au 18 juillet 2019

> Description de l'opération soumise à enquête

Le projet Toulouse Aérospace Express – Connexion de la ligne B (TAE-CLB) comporte la création d'une troisième ligne de métro, longue de près de 27 kilomètres, interconnectée à une desserte de l'aéroport de Blagnac et de la zone aéroportuaire (Ligne Aéroport Express), qui constitue l'opération dénommée « Toulouse Aérospace Express » (TAE) et une connexion à la ligne B du métro, d'une longueur de 2,7 kilomètres, située sur les communes de Ramonville-Saint-Agne et de Labège, qui constitue l'opération dénommée « Connexion ligne B » (CLB).
Les liens étroits entre ces deux opérations ont conduit à organiser une seule enquête publique, mais donnant lieu à deux déclarations d'utilité publique distinctes, pour chacun des deux volets précités, à savoir :
- pour l'opération « TAE » : la déclaration d'utilité publique de l'opération ; la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) applicables pour les communes de Blagnac, Colomiers, Toulouse et Labège et du plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat (PLUI-H) de Toulouse Métropole ; la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
- pour l'opération « CLB » : la déclaration d'utilité publique de l'opération ; la mise en compatibilité des PLU des communes de Labège et Ramonville-Saint-Agne (pour cette dernière, du PLU actuellement en vigueur et de celui en cours de révision) ; la détermination des parcelles à déclarer cessibles.

L'étude d'impact de ce projet vaut également évaluation environnementale de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme précités.

> Autorités responsables du projet

La réalisation de cette opération relève de la compétence du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine – Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans Caffarelli- BP 11120- 31011 Toulouse cedex 6 – Tel : 05 67 22 80 80, qui en a confié la conduite opérationnelle par mandat à la société de la mobilité de l'agglomération toulousaine, Tisséo Ingénierie, société publique locale sise 21 boulevard de la Marquette BP 10416- 31004 Toulouse Cedex 6 – Tél. : 05 61 14 48 50 . www.tisseo-ingenierie.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend les objets suivants :

- pour l'opération « TAE » : la déclaration d'utilité publique de l'opération de création d'une troisième ligne de métro, longue de près de 27 kilomètres, interconnectée à une desserte de l'aéroport de Blagnac et de la zone aéroportuaire (Ligne Aéroport Express) ; la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU), d'une part de Toulouse Métropole applicables aux communes de Blagnac, Colomiers et Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat (PLUI-H) de Toulouse Métropole en cours d'approbation, d'autre part de celui de la commune de Labège ; la détermination des parcelles à déclarer cessibles. L'étude d'impact de ce projet vaut également évaluation environnementale de la mise en compatibilité de ces documents d'urbanisme ;
- pour l'opération « CLB » : la déclaration d'utilité publique de l'opération ; la mise en compatibilité des PLU des communes de Labège et Ramonville-Saint-Agne (pour cette dernière, du PLU actuellement en vigueur et de celui en cours de révision) ; la détermination des parcelles à déclarer cessibles. L'étude d'impact de ce projet vaut également évaluation environnementale de la mise en compatibilité de ces documents d'urbanisme.

Évaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La mission régionale d'autorité environnementale, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis sur le dossier d'enquête incluant l'étude d'impact réalisée sur le projet TAE – CLB et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme précités.

Les avis de l'autorité environnementale, des collectivités territoriales intéressées et de leurs groupements ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces derniers sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 43 jours entiers et consécutifs, du jeudi 6 juin au jeudi 18 juillet 2019 inclus.

Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de Blagnac, Colomiers, Labège, Ramonville-Saint-Agne et Toulouse.

Le siège du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine-Tisséo Collectivités, 7, esplanade Compans-Caffarelli, BP 11120, 31011 Toulouse Cedex 6 est désigné siège de l'enquête.

Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Président : Monsieur Bernard DORVAL,
- Membres de la commission : Messieurs Élie LUBIATTO et Michel BUSQUERE.

Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

> Dans les administrations suivantes :

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine-Tisséo Collectivités, à l'adresse précitée,
- à la mairie de Blagnac, 1 place des arts à Blagnac,
- à la mairie de Colomiers, 1 place Alex-Raymond à Colomiers,
- à la mairie de Labège, rue de la croix rose à Labège
- à la mairie de Ramonville-Saint-Agne, place Charles de Gaulle à Ramonville Saint-Agne,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, à Toulouse
- au siège du Sicoval, 65 rue du Chêne Vert, à Labège
- à la Maison de la Citoyenneté Centre, 5 rue Paul Mériel à Toulouse,
- à la Maison de la Citoyenneté Rive Gauche, 20 place Jean-Diebold, à Toulouse
- à la Maison de la Citoyenneté Nord, 4 place du marché aux cochons à Toulouse
- à la Maison de la Citoyenneté Est, 8 bis avenue du Parc à Toulouse,
- à la Maison de la Citoyenneté Sud-Est, Site Niel, 81 rue Saint Roch à Toulouse

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Tisséo Collectivités depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

> Sur le site internet : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité 1, place Saint-Étienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

> Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres d'enquête ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des sièges des administrations publiques listées ci-dessus.

> Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

> S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Bernard DORVAL, président de la commission d'enquête :

- **soit par courrier postal** : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Tisséo Collectivités, 7, esplanade Compans-Caffarelli, BP 11120, 31011 Toulouse Cedex 6 en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête TAE-CLB – À l'attention du président de la commission d'enquête ». Ne seront pris en compte que les courriers reçus au siège de l'enquête pendant la durée de l'enquête, le cachet de la poste faisant foi.
- **soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant** : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites remises à la commission d'enquête seront annexées, dans les meilleurs délais possibles, au registre déposé au syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine Tisséo-Collectivités, siège de l'enquête et publiées sur le site internet suivant : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

> **Rencontrer la commission d'enquête en douze lieux différents**

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses treize permanences suivantes :

☐ **Au siège de Tisséo-Collectivités :**
- le jeudi 6 juin 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **À la mairie de Colomiers :**
- le jeudi 6 juin 2019 de 14h00 à 17h00

☐ **À la mairie de Labège :**
- le samedi 22 juin 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **Au siège de Toulouse Métropole :**
- le mercredi 26 juin 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **À la Maison de la Citoyenneté Sud-Est :**
- le mercredi 26 juin 2019 de 14h00 à 17h00

☐ **À la Maison de la Citoyenneté Nord :**
- le mercredi 3 juillet 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **À la mairie de Blagnac :**
- le mercredi 3 juillet 2019 de 14h00 à 17h00

☐ **À la Maison de la Citoyenneté Centre :**
- le lundi 8 juillet 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **À la Maison de la Citoyenneté Est :**
- le lundi 8 juillet 2019 de 14h00 à 17h00

☐ **Au siège du Sicoval :**
- le lundi 15 juillet 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **À la mairie de Ramonville Saint-Agne :**
- le lundi 15 juillet 2019 de 14h00 à 17h00

☐ **À la Maison de la Citoyenneté Rive Gauche :**
- le jeudi 18 juillet 2019 de 9h00 à 12h00

☐ **Au siège de Tisséo-Collectivités :**
- le jeudi 18 juillet 2019 de 14h00 à 17h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

> Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites remises à la commission d'enquête seront annexées, dans les meilleurs délais possibles, au registre déposé à Tisséo Collectivités, siège de l'enquête et publiées sur le site internet suivant : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

☐ **Information et obligations des propriétaires**

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

☐ **Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête**

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Tisséo Collectivités, de Toulouse Métropole et du SICOVAL, aux mairies de Blagnac, de Colomiers, de Labège, de Ramonville-Saint-Agne, à la maison de la citoyenneté Sud-Est, à la maison de la citoyenneté Nord, à la maison de la citoyenneté centre, à la maison de la citoyenneté Est et à la maison de citoyenneté Rive Gauche de Toulouse, où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne – Direction de la citoyenneté et de la légalité — 1 place Saint-Étienne – 31038 Toulouse cedex 9.

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet : [www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet Toulouse Aerospace Express](http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Projet_Toulouse_Aerospace_Express)

☐ **Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête**

À l'issue de l'enquête,:

- Toulouse Métropole rendra un avis sur le dossier de mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de Toulouse Métropole applicables pour les communes de Blagnac, de Colomiers et de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint. Si le conseil métropolitain ne s'est pas prononcé dans le délai de deux mois, son avis sera réputé favorable ;

- les communes de Labège et de Ramonville-Saint-Agne, rendront un avis, chacune pour ce qui la concerne, sur le dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) applicable pour leur commune respective. S'agissant de la commune de Ramonville-Saint-Agne, sont concernés le PLU en vigueur et celui en cours de révision. En outre, seront joints le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint. Si les conseils municipaux ne se sont pas prononcés dans le délai de deux mois, leur avis sera réputé favorable.

Par la suite, il reviendra à l'assemblée délibérante de Tisséo Collectivités de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet TAE-CLB.

Enfin, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés :

- Pour l'opération « TAE » :

- * sur l'utilité publique de l'opération et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme listés à la rubrique « Description de l'opération soumise à enquête » ci-dessus
- * sur la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation

- Pour l'opération « CLB » :

- * sur l'utilité publique de l'opération et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme listés à la rubrique « Description de l'opération soumise à enquête » ci-dessus
- * sur la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation

Le présent avis se substitue à celui relatif au même objet en date du 17 avril 2019.

Toulouse, le 30 avril 2019
Signé, pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : SCI AHQUATRE
SIEGE SOCIAL : 73 rue du Cagire, 31100 TOULOUSE

OBJET : Acquisition, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés, la domiciliation commerciale et/ou fiscale d'entreprises et particuliers

DUREE : 99 ans
CAPITAL : Quatre euros divisés en quatre parts de un euro chacune

APPORTS EN NUMERAIRE : quatre euros
GERANCE : Monsieur TRANTOUL Frédéric, né le 9 octobre 1972 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant à TOULOUSE 31300, 5 Rue Marie-Louise Dis-sart, Appartement A11

CESSION DE PARTS :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

**Pour avis
La gérance**

Avis de constitution

DENOMINATION : ENERGIA

FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 5 Esplanade Compans Caffarelli CS57130 Bât. A 31071 TOULOUSE cedex 7

OBJET : Vente et installation, d'isolation, de pompe à chaleur, ballon thermodynamique et autres équipements de l'habitat.

DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL VARIABLE : 1000.00 euros minimum.

PRÉSIDENT : M. AZEMA Laurent, demeurant 160 route du faubourg Bonnefoy 31500 TOULOUSE.

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des actionnaires. Sous réserve des dispositions légales, les actionnaires disposent d'autant de voix qu'ils possèdent ou représentent d'actions.

Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Le Président

Par Assp du 9.5.2019, il a été constitué une SAS dénommée : **AZUL PISCINES & SPAS**. Capital : 1 000€. Siège : 1000 route de Spéhis, 31800 Villeneuve de Rivière. Objet : Commercialisation de piscines, spas sous quelques formes et matériaux que ce soit ainsi que tous produits liés à cette activité. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mr TALAZAC Thierry, 1000 route de Spéhis, 31800 Villeneuve de Rivière, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. **Immatriculation au RCS de Toulouse**

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS Dénomination : **VITEA** Capital : 5000 € **Siège social :** 3 rue Miramar 31200 Toulouse **Objet :** Assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile. **Durée :** 99 ans **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clause restreignant la libre cession des actions : Toute cession d'action au profit d'un tiers non associé est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** MOLL Nathalie, demeurant 3 rue Miramar 31200 Toulouse **Immatriculation :** RCS de Toulouse

Duivant un acte ssp en date du 20/04/2019, il a été constitué une SCI à capital variable

Dénomination :

SCI 2522

Siège social : 20 Route Des Varennes 31290 MAUREMONT
Capital : Min : 400 €, Souscrit : 400 €, Max : 2000000 €

Activités principales : acquisition, dé-tention et administration d'immeubles
Durée : 99 ans

Gérant : M. AUBEY Claude 20 Route Des Varennes 31290 MAUREMONT

Cession de parts sociales : Libre entre associés et conjoints, agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 09/05/2019, il a été constitué une SCI

Dénomination : SCI PAULINE

Siège social : 8 Rue Hubert Monloup 31200 TOULOUSE
Capital : 1000 €

Activités principales : acquisition, administration et locations de biens immobiliers divers

Durée : 99 ans

Gérant : Mme PORTA Aline 6 Allée Du Niger 31000 TOULOUSE

Cession de parts sociales : Librement cessible entre les associés
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 09 mai 2019 il a été constitué une EURL dénommée :

BRF 31

Siège social : 97 CHEMIN DE LA PETINGUE, 31330 LARRA

Capital : 1 600 €

Objet social : Tous travaux de pla-co-plâtre, cloison sèche (placostyl) et ou cloisons alvéolaires (sans ossature), plafond suspendu, doublage, joint de placo, isolation mur et plafond phonique et/ou thermique, travaux aménagement intérieur, commerce de matériel, de produits et accessoires liés à l'activité. En activité secondaire : plafond décoratif, cloison amovible, chape sol sèche (placosol)

Gérant : BRUNO PEREIRA FERNANDES, 97 CHEMIN DE LA PETINGUE, 31330 LARRA

Durée : 99 ANS ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse



Aux termes d'un acte SSP en date du 10/05/2019, à VAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Sasu. **Dénomination :** **MINDSTREAM**. **Siège :** Rue du Château 31540 VAUX. **Objet :** le conseil aux entreprises et le conseil en vue de la création, l'incubation, le financement, l'investissement et l'accélération d'entreprises. **Durée :** 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au Rcs de Toulouse. **Capital :** 2000 €, apport en numéraire. **Président :** GOLDZAK Georges , demeurant : 6, rue Colette 31130 BALMA. **Admission aux assemblées :** tout associé peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Cession et transmission des actions :** Les actions sont librement cessibles entre associés; droit de préemption et agrément dans les conditions fixées dans les statuts.



SELARL FIRMAS MAMY
SI CARD DELBOUY
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

LEADER IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
1 chemin de Pichanelle
31320 VIEILLE TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE 9 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LEADER IMMO
Siège : 1 chemin de Pichanelle - 31320 VIEILLE TOULOUSE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 800 000 euros
Objet : Gestion et acquisition d'ensembles immobiliers ; prise de participation dans les sociétés – prestation de services aux filiales
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 10 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Serge ESPIGAT demeurant 1 chemin de Pichanelle – 31320 VIEILLE TOULOUSE
Directeur général :
Mme Laurence FALETTI épouse DOS SANTOS demeurant 1 chemin de la Mayrine – 31320 AUZEVILLE TOLOSANE
La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 2 Mai 2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
RAISON SOCIALE : **GOYA**
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL SOCIAL : Mille (1 000) Euros en numéraires divisé en mille (1 000) parts de un (1) Euro chacune
DUREE : 99 ans
SIEGE SOCIAL : Lieudit la Sicarde - 31540 MOURVILLES HAUTES
OBJET SOCIAL : -L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout dans le but de faciliter l'organisation et la transmission du patrimoine familial
- La mise à disposition des biens immobiliers, propriété de la SCI, au profit de tous les associés
GERANCE : Monsieur Hugo CANOVAS
Né le 18 Décembre 1987 à COURCOURONNES (91080)
De nationalité française
Demeurant Lieudit la Sicarde – 31540 MOURVILLES HAUTES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour Avis
Le représentant légal



Marielle VALMARY - Avocat
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

Avis de constitution

Il a été constitué, une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **LOOP'IN**
Siège : 74 rue Rosa Parks – 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS
Capital : 10.000 €, divisé en 1.000 actions de 10 € chacune, constitué par des apports en numéraire
Objet : Conception, développement, vente, maintenance et service après-vente de logiciels. Conseil et formation.
Président : Laurent COHEN demeurant 74 rue Rosa Parks – 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Directeur Général : Laurent CERVILLA demeurant 5 clos de Labat – 31570 VALLESVILLES
Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés.
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

Aux termes d'un acte sous seing privé du 09/05/2019, il a été constitué une société.
Forme juridique : SCI
Dénomination : **LES LABARTHAIS**
Siège : 35 Av François Lachambre Apt. B13 - 31120 Pinsaguel
Objet : Acquisition Administration, Location d'immeubles et terrains
Capital : 2000 €
Gérant : ZAGHDOUDI Houcine, 35 Av François Lachambre Apt. B13 - 31120 Pinsaguel.
Associés tenus indéfiniment des dettes : ZAGHDOUDI Houcine et ZAGHDOUDI Meriem 35 Av François Lachambre Apt.B13 - 31120 Pinsaguel
Cession de parts : librement
Durée : 99 ans - RCS TOULOUSE

Par acte ssp en date du 29/04/2019, il a été constitué une SARL unipersonnelle
Dénomination : **A+ ELECTRICITÉ MAINTENANCE ENERGIE**
Sigle : A+
Nom commercial : A+
Enseigne : A+ Electricité Maintenance Energie
Siège social : 27, Route De Salles 31390 LAFITTE VIGORDANE
Capital : 2600 €
Activités principales : travaux d'électricité générale, maintenances
Durée : 99 ans
Gérance : M. ABDULLAHI Shehu I 27 Route De Salles 31390 LAFITTE VIGORDANE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

CESSION FONDS DE COMMERCE



6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Suivant acte signé en date du 30/04/2019 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Toulouse 3 le 07/05/2019 Dossier 2019 00025526 – Référence 3104P03 2019 A 05653. **Madame Murielle BARCET**, née le 25 décembre 1959 à FIGEAC (46), demeurant 5 ter du Couget 31490 BRAX, immatriculée au répertoire sirène sous le numéro 827 537 077
A CEDE A
La Société **YOLAG**, Société par actions simplifiées au capital de 1 000 €, ayant son siège social sis 1 Place de l'Eglise 31490 BRAX immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 850 259 771 le fonds de commerce de « PIZZERIA RESTAURATION TRADITIONNELLE »
PRIX :
SOIXANTE CINQ MILLE (65.000 Euros), se décomposant :
Pour les éléments incorporels : 55.960 euros
Pour les éléments corporels : 9.040 euros
Prise de Possession : 30 avril 2019
Les oppositions au paiement du prix au Vendeur seront reçues au siège du fonds cédé, dans les formes prescrites par l'article L 141-14 du Code de Commerce, et pour la correspondance par Maître Antoine FIORONI, Avocat sis 6 place de l'hôtel de ville 32600 L'ISLE JOURDAIN
L'insertion prescrite par la loi au BO-DACC a été ordonnée en temps utiles.

TRANSFERTS DE SIÈGE



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

EasyMile
Société par actions simplifiée au capital de 1.618.121,50 euros
Siège social : 8 rue des Trente-six ponts - 31400 TOULOUSE
Transférée : 21 boulevard de la Marquette – 31000 TOULOUSE
803 184 845 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 15 avril 2019, le siège social a été transféré du 8 rue des 36 Ponts, 31400 Toulouse au 21 boulevard de la Marquette, 31000 Toulouse, à compter de cette date. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

MDP QUALITE
SARL au capital de 51.000 €
Siège social :
76 allées Jean Jaurès, 31000 Toulouse
439 226 861 RCS de Toulouse
L'AGE du 10/05/2019 a décidé de transférer le siège social de la société 12 rue Gabriel Péri, 31000 Toulouse, à compter du 10/05/2019
Mention au RCS de Toulouse

Forme : SARL. Dénomination : **ESR SMTS**, au capital de 1000 €. 809843733 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 15/04/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 58BIS CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE au 3BIS ALLEE CHARLES CROS 31770 COLOMIERS à compter du 15/04/2019. Modifications au RCS TOULOUSE

CPZE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 33 100 euros
Siège social : 95 Chemin Estargues
31370 RIEUMES
483 360 145 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mai 2019, il a été décidé de transférer à compter du 14 mai 2019 le siège social à l'adresse suivante Chemin du Pépic, Aux Mondines - 32130 POMPIAC. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Ainsi, la société qui est immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 483 360 145 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auch.

Pour avis, et mention

MELTING K
SARL au capital de 3.000 €
Siège social :
182 chemin du Santou, 81580 Soual
491 767 331 RCS de Castres
L'AGE du 03/05/2019 a décidé de transférer le siège social de la société 14 bis impasse René Couzinet, 31500 Toulouse, à compter du 03/05/2019
Gérants : M. FERRERO Yoan, demeurant 212 Avenue Saint exupéry, 31400 Toulouse et M. SAVOLDELLI Romain, demeurant 10 rue Paul Bert, 31400 Toulouse
Radiation au RCS de Castres et réimmatriculation au RCS de Toulouse

Alternative Electrique
SAS au capital de 2.000 €
Siège social :
19 chemin Lasserre, 31130 Flourens
799 426 994 RCS de Toulouse
L'AGE du 02/05/2019 a décidé de transférer le siège social de la société 14 rue du moulin, 31150 Lespinasse, à compter du 02/05/2019,
- Nommer en qualité de Directeur Général Mme GAUSSERAND Valérie, demeurant 3 allées Forain François Verdier, 31000 Toulouse
Mention au RCS de Toulouse

AXIBLE TECHNOLOGIES
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 221.610 €
Siège social : 425 rue Jean Rostand – 31670 LABEGE
494 459 407 RCS TOULOUSE
Le Président, par décision du 24 avril 2019, a décidé de transférer le siège social à LYON (69003), 20 boulevard Eugène Derruelle, Le Britannia.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de LYON.

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)



@EC AUDIT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 52 230 euros
Siège social : 1, place Mendès France
Immeuble Le Dorval
B 403 335 045 RCS TOULOUSE
31400 TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 21 décembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Roger VIALLAR-COMBES de ses fonctions de gérant de la société @EC AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 51.230 euros, immeuble le Dorval, 1 place Mendès-France, 31400 TOULOUSE, RCS TOULOUSE B 403 335 à effet du 31 décembre 2017.
Monsieur Denis LESPRIT demeure seul gérant.

Pour avis
La gérance

SAS SERVI COO
Société par actions simplifiée
au capital de 2.500 €
Siège : 31 Chemin du Boulodrome
31200 TOULOUSE
831669973 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 11/03/2019, il a été décidé de :
- nommer Président M. KOUAME Niam-key 31 chemin du boulodrome 31200 TOULOUSE en remplacement de N'DOYE KARIM démissionnaire.Mention au RCS de TOULOUSE

Dénomination sociale : **Scopea** -
Forme : SARL Siège social : 31 rue Fabas, 31200 Toulouse, Capital social : 15 000 € Numéro SIREN 813 904 133 00028 RCS Toulouse Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 mai 2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur William OLHASQUE, demeurant au 23 avenue des Etats Unis 31200 Toulouse et de Monsieur James FRETREL, demeurant au 7 rue Malaret, Bâtiment H, 31000 Toulouse en qualité de nouveaux Co-Gérants, à compter du 2 mai 2019 pour une durée 1 an, en remplacement de Monsieur Vincent RUIZ, Gérant en fin de mandat.

SARL
A VOTRE SANTE
100, rue Achille Viadieu
31100 TOULOUSE
SARL au capital de 2.000, 00 €
RCS Toulouse 519 982 474

Aux termes de l'AGE du 30/04/2019, ont été nommées co-gérantes pour une durée illimitée avec effet au 01/05/2019 : Madame Shima MOJADDAM épouse VALBUZ-ZI, demeurant 89 bis avenue de Lombez, 31300 Toulouse, et Madame Shadan MOJADDAM, demeurant 122 allée de Barcelone, Apt 21, 31000 Toulouse.
Monsieur Armand DAYANI, co-gérant est démissionnaire au 30/04/2019.
Madame Sosan SOLTANI, co-gérante est maintenue.

Pour avis,
La Gérance

KAOUA
Société par actions simplifiée
Au capital social de 1 000 €
Siège social : 99 Rue Gilet
31770 COLOMIERS
820 267 755 RCS TOULOUSE

Modification du président

Par délibération en date du 1er mai 2019, il a été décidé la nomination de Monsieur Fethi MABROUKA, demeurant 6 Impasse de Diane, 31100 TOULOUSE, en qualité de Président de la société, à compter du 1er mai 2019, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Rachid KAID, démissionnaire.
L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion

C2F
SAS au capital de 20.000 €
Siège social :
5 rue de la production, 31320 Castanet-Tolosan
808 522 130 RCS de Toulouse
L'AGO du 15/04/2019 a décidé de nommer en qualité de Président M. Mathieu lasserre, demeurant 106 Rue du 4 Septembre, 31290 , en remplacement de M. Rocher Philippe.
Mention au RCS de Toulouse

MODIFICATIONS STATUTAIRES



6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Suivant décision de l'associée unique de la société **MANCO 2**, Société par actions simplifiée au capital de 1 €, dont le siège social est 8 rue d'Alembert - 31340 VILLEMUR SUR TARN, RCS TOULOUSE n° 848 566 840, en date du 21 mars 2019, il a été décidé d'augmenter le capital de 1 € par émission de 748.603 actions de 1 €, entièrement libérées, pour le porter de 1 € à 748.604 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Suivant cette même décision, il a été décidé la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire : la société Exelmans Audit Et Conseil, représentée par Monsieur Stéphane Dahan, dont le siège social est 21 rue de Téhéran à PARIS (75008) immatriculée au RCS PARIS n°482 026 739.

Pour avis, la présidence

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Suivant décision de l'associée unique de la société **SCHEHERAZADE**, Société par actions simplifiée au capital de 1 €, dont le siège social est 8 rue d'Alembert -31340 VILLEMUR SUR TARN, RCS TOULOUSE n° 848 388 682, en date du 21 mars 2019, il a été décidé d'augmenter le capital de 1 € par émission de 1 .467.521 actions de 1 €, entièrement libérées, pour le porter de 1 € à 1.467.522 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Suivant cette même décision, il a été décidé la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire : la société Exelmans Audit Et Conseil, représentée par Monsieur Stéphane Dahan, dont le siège social est 21 rue de Téhéran à PARIS (75008) immatriculée au RCS PARIS n°482 026 739.

Pour avis, la présidence

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Suivant décision de l'associée unique de la société **HVJ**, Société par actions simplifiée au capital de 1.465.355 €, dont le siège social est 8 rue d'Alembert -31340 VILLEMUR SUR TARN, RCS TOULOUSE n° 814 981 130, en date du 21 mars 2019, il a été décidé d'augmenter le capital de 1.465.355 € par émission de 202.334 actions de 1 €, entièrement libérées, pour le porter à 1.667.689 €, suivie d'une seconde augmentation de capital social de 102.150 euros par émission de 102.150 actions de 1 € résultant de l'exercice de BSA. La capital est ainsi porté à 1.769.839 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la présidence



13, impasse teynnier
31100 Toulouse

ENVI BUCHE
Société par actions simplifiée
au capital de 185 000 euros
Siège social : 7 rue de l'Ourmède
EUROCENTRE
31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
RCS TOULOUSE 750 467 789

Aux termes d'une décision en date du 29/03/2019, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « camion-restaurant sédentaire, restauration rapide sur place, sandwicherie, snack, boissons » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS, le Président.

FEDERICO DONATO Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros porté à 244.000 euros Siège social : 19, Boulevard Jean Rivet 31700 BLAGNAC RCS TOULOUSE : 812 120 178 Par décision du 13 mai 2019, l'associée unique a décidé à compter de cette même date une augmentation du capital social de 243 000 Euros par apports en numéraire. En conséquence, les article 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis - La Gérance

SAS SERVI COO
Société par actions simplifiée
au capital de 2.500 €
Siège : 31 Chemin du Boulodrome
31200 TOULOUSE
831669973 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 11/03/2019, il a été décidé de augmenter le capital social de 5.700 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 8.200 €. Mention au RCS de TOULOUSE

NON-DISSOLUTIONS

PRI CE DI SCOUNT31
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 €
Siège social : 37 Grande Rue Saint Michel - 31400 TOULOUSE
827 988 874 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 AVRIL 2019, il résulte que :
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis,

Avis

GP DISTRI BUTION
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 35 avenue de Gameville 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
327 087 144 RCS TOULOUSE Par décision du 30 avril 2019, l'associée unique, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

DISSOLUTIONS

BCM
Société civile de moyens
au capital de 3 201,43 euros
Siège social : LA GEMBRIERE, Chemin de LA REULE 31380 GRAGNAGUE
334 608 916 RCS TOULOUSE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 6/08/1992 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean MARTINEL, demeurant 9 rue Alexandre MONOURY 31250 REVEL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé LA GEMBRIERE, Chemin de LA REULE 31380 GRAGNAGUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

